

REPUBLIQUE DU CONGO

3 Avril 2001

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DES REFORMES ADMINISTRATIVES ET
DE LA PROMOTION DE LA FEMME

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° 2001-117/MFPRAPF/DGFP/DPME-SR
portant intégration, nomination, titularisation à titre
exceptionnel et versement de certains candidats
dans les cadres des services sociaux (enseignement);
en tête : monsieur **DIBAKISSA (Moïse)**

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISAS :

Vu l'acte fondamental;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut
général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 67-272 du 30 septembre 1967, modifiant les articles
22 et 57 du décret n° 64/165 du 22 mai 1964 fixant le statut commun des
cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91-49 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94-769 du 28 décembre 1994, portant suspension des
effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un
avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre
promotion ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir
au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999, portant nomination des
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 99-50 du 3 avril 1999, portant versement des agents
civils de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021-89 du 14
novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 2087-FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;

Vu les notes de service n°s 1321/MESS-CAB-DGAS-DPAA du 19
novembre 1991 et 1475/MEPS-CAB-DGAS-DPAA du 18 décembre 1991,
portant recrutement des volontaires de l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;

DECRETE :

Article 1 : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude au professorat dans les collèges d'enseignement général (CAP-CEG), obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur des collèges d'enseignement général stagiaire, indice 650, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 710 ACC = néant et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, chargé de la recherche scientifique, selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et Prénoms, date et lieu de naissance	Date d'intégration	Date de Titularisation	Option du diplôme
1-	DIBAKISSA Moïse, né le 13 août 1967 à Mbouma	24 février 1992	24 février 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
2-	MAKITA Romuald, né le 7 février 1965 à Mbila Plantation	11 février 1992	11 février 1993	Physique Chimie
3-	MBOUMBA Honoré, né le 31 décembre 1965 à Makabana	6 février 1992	6 février 1993	Mathématiques – Physiques
4-	KAYA-MAKELE Mesach, né le 5 juin 1963 à Pono	30 janvier 1992	30 janvier 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
5-	MBOUSSOU Ferdinand, né le 21 juin 1964 à Jacob	2 mars 1992	2 mars 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
6-	MOUMBOKO Joseph, né le 29 juillet 1964 à Pono	18 février 1992	18 février 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
7-	LOUFOUMA Nicodème, né le 20 mai 1966 à Mouyondzi	24 avril 1992	24 avril 1993	Anglais Français
8-	BANVI HOUATA Jean Pierre, né le 4 janvier 1959 à Massaka-Vouka	30 janvier 1992	30 janvier 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
9-	BADIKISSILA Célestin, né le 24 mai 1966 à Kimbonga	20 février 1992	20 février 1993	Sciences naturelles
10-	DYMINAT Elfride Nicole Nadine, née le 6 avril 1965 à Dolisie	24 janvier 1992	24 janvier 1993	Français Anglais
11-	MIYALOU Pierre, né le 7 mars 1964 à Mfila	10 février 1992	10 février 1993	Histoire Géographie Sciences sociales
12-	NIANGUI Pauline, née le 13 janvier 1965 à Kayes	21 janvier 1992	21 janvier 1993	Français Anglais
13-	OPERET Jaack Stanislas, né le 20 décembre 1966 à AMbéla	7 février 1992	7 février 1993	Français Anglais.

Gm

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, indice 780 ACC= néant, pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 03 avril 1999 susvisé.

Article 3 : Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 4 : Le présent décret qui prend effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1^{er} janvier 2000, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./.

Brazzaville, le 3 ~~Avril~~ 2001

Denis SASSOU-NGUESSO

Par le Président de la République,

La ministre de la fonction publique,
des réformes administratives et de
la promotion de la femme,

Jeanne DAMBENDZET

Le ministre de l'économie, des finances
et du budget,

Mathias DZON

Le ministre de l'enseignement primaire,
secondaire et supérieur, chargé de la
recherche scientifique,

Pierre NZILA

AMPLIATIONS :

- JORC 1
- DGFP/DPME 3
- MFPRAPF/SST 3
- DGB 3
- DGCF 2
- MEPSSRS 2
- DPAA 2
- INTERESSES 13
- DOSSIERS 39
- SGC/BC 2/700

GA